

Plateforme de Coordination et d'Orientation Troubles neuro-développementaux

4, avenue Pierre Scherrer - 89011 AUXERRE Cedex

☎: 03-86-94-39-88 / E-mail: plateformepco@chs-yonne.fr

La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) accueille les enfants de 0 à 6 ans inclus lors de leur inscription, présentant **des troubles neuro-développementaux**. L'adressage doit se faire par un médecin selon des critères précis sur le plan médical (remplissage du questionnaire « Détecter les signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 7 ans » www.handicap.gouv.fr/plateformes-tnd). La PCO peut être saisie par le médecin et/ou les parents.

La Plateforme contribue à l'amélioration de l'accès au diagnostic et à l'orientation, ainsi qu'à l'accompagnement des familles. Elle propose un parcours de bilan diagnostique et d'interventions précoces défini en concertation avec la famille, sur une durée d'un an. Elle assure également une fonction de ressource pour les familles et les professionnels. Le parcours PCO peut-être libéral, institutionnel (CAMSP, CMP...) ou mixte en fonction du choix des parents.

La mise en place d'un **forfait d'intervention précoce** permet aux professionnels non conventionnés par l'Assurance Maladie en libéral (psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues...) d'être pris en charge par le porteur de la plateforme. Pour cela les professionnels doivent contractualiser avec la plateforme.

